

Résultats financiers et opérationnels pour le T2 2025

Période close le 30 juin 2025

Financière Sun Life inc. (non audités)



Dans le présent document, les termes « la Compagnie », « Sun Life », « nous », « notre » et « nos » font référence à la Financière Sun Life inc. (la « FSL » ou la « FSL inc. ») et à ses filiales, ainsi que, s'il y a lieu, à ses coentreprises et entreprises associées. Le bénéfice net déclaré (la perte nette déclarée) s'entend du bénéfice net (de la perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires déterminé conformément aux normes IFRS.

Énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans cette présentation et certains énoncés formulés verbalement par la haute direction pendant la conférence téléphonique sur les résultats du 8 août 2025 (collectivement, la « présentation »), y compris les énoncés qui ne représentent pas des faits passés, sont des énoncés prospectifs et comportent des incertitudes, des hypothèses et des risques intrinsèques. Nous ne pouvons pas garantir que les résultats ou événements mentionnés dans ces énoncés prospectifs se réaliseront, et ceux-ci pourraient différer considérablement des résultats ou événements réels. Sauf dans la mesure où la loi l'exige, nous ne nous engageons nullement à mettre à jour ou à réviser l'information prospective contenue dans cette présentation.

Mesures financières non conformes aux normes IFRS

La Compagnie prépare ses états financiers selon les Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »). Certaines des mesures indiquées ne sont pas conformes aux normes IFRS (« mesures financières non conformes aux normes IFRS »). La Compagnie estime que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre le rendement de la Compagnie et à comparer ses résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées comme une solution de rechange aux mesures de rendement financier établies conformément aux normes IFRS. Pour plus de précisions, se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » de la diapositive 21 et à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » de notre rapport de gestion pour la période close le 30 juin 2025 (le rapport de gestion du T2 2025).

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur les énoncés prospectifs et les mesures financières non conformes aux normes IFRS se trouvent à la fin de cette présentation.

Monnaie

À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Arrondissement

Les montants indiqués dans cette présentation sont arrondis.



Kevin Strain

Président et chef de la direction

Faits saillants financiers du T2 2025

Rentabilité

Bénéfice net sous-jacent¹

1 015 M\$ +2 %

Bénéfice net déclaré

716 M\$ +11 %

BPA sous-jacent¹

1,79 \$ +4 %

BPA déclaré

1,26 \$ +14 %

MSC liée aux affaires nouvelles^{1,2}

435 M\$ (0) %

Solidité financière

RCP sous-jacent¹

17,6 %

RCP déclaré¹

12,4 %

Ratio du TSAV de la FSL inc.³

151 %

Ratio de levier financier¹

20,4 %

Total de la MSC

13,7 G\$ +9 %

Croissance

Flux nets de gestion d'actifs et souscriptions nettes de produits de gestion de patrimoine^{1,4,5}

(14,9) G\$ +24%

Souscriptions en santé et protection collective¹

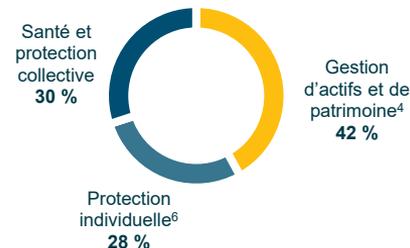
535 M\$ +8 %

Souscriptions en protection individuelle^{1,6}

863 M\$ +15 %

Activités diversifiées⁷

Cumul annuel au 30 juin 2025



Les résultats sont comparés à ceux du T2 2024.

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2025.

Notes 2 à 7 : voir la diapositive 23.

Faits saillants – Concrétiser notre raison d’être et notre stratégie

Gestion d’actifs et de patrimoine

Progression et résilience soutenues à l’échelle de notre plateforme de gestion d’actifs

- **SLC** : Mobilisation de capitaux solide.
- **MFS** : Croissance continue dans le secteur à revenu fixe et les FNB actifs; bonnes ventes brutes totales, mais les défis liés aux sorties de fonds persistent.

Solidité prolongée au Canada

- Actif géré de gestion de patrimoine¹ en forte croissance, à plus de 200 G\$.

Asie

Résultats records et progression continue

- **Globalement** : Forte croissance de l’actif géré en gestion de patrimoine et des souscriptions en protection, soutenue par une croissance de 15 % en bancassurance d’un exercice à l’autre².
- **Inde** : La hausse des rentrées de fonds dans les fonds d’actions a stimulé la croissance des souscriptions de produits de gestion de patrimoine d’un exercice à l’autre.
- **Hong Kong** : Ventes solides à l’échelle des réseaux (agences, bancassurance, courtiers); lancement de la première assurance-vie universelle indexée.
- **Bowtie** (premier assureur virtuel à Hong Kong³) : Nouvel investissement⁴ et partenariat dans l’une des sociétés affichant la croissance la plus rapide en Asie-Pacifique⁵.

Santé

Solidité prolongée au Canada

- Fortes souscriptions à la Sun Life Santé.

Solidité et résilience dans tous les secteurs d’activité aux États-Unis

- Les affaires d’assurance collective ont généré un bénéfice record, soutenues par un fort dynamisme.
- L’incertitude quant au financement de Medicaid crée des difficultés sur le plan des garanties de frais dentaires, mais nous prenons des mesures pour y remédier.

Numérique

Progrès substantiels sur le plan du leadership numérique pour améliorer l’expérience Client – Lancement de notre nouvelle application mobile pour tous les Clients au Canada, tarification en temps réel en Malaisie et traitement direct pour notre produit d’assurance complémentaire en cas d’accident aux États-Unis.

Mise en œuvre d’outils d’IA pour les conseillers, comme Advisor Buddy à Hong Kong et l’assistant de prise de notes au Canada, pour stimuler les ventes.

Personnes et culture

Reconnaissance de la Sun Life par Great Place to Work® comme **l’un des meilleurs lieux de travail au Canada** dans les services financiers et l’assurance, et **l’un des meilleurs lieux de travail en Irlande** dans la catégorie santé et bien-être⁶

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l’annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2025.
Notes 2 à 6 : voir la diapositive 23.
Sun Life – T2 2025



Tim Deacon

Vice-président général et
premier directeur financier

Résultats du T2 2025

Rentabilité	T2 2025	T2 2024	Variation
Gestion d'actifs et de patrimoine (en millions de \$)	455	455	-
Santé et protection collective (en millions de \$)	326	305	+7 %
Protection individuelle ² (en millions de \$)	299	332	(10) %
Charges de l'Organisation internationale et autres ² (en millions de \$)	(65)	(92)	+29 %
Bénéfice net sous-jacent ¹ (en millions de \$)	1 015	1 000	+2 %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	716	646	+11 %
Croissance	T2 2025	T2 2024	Variation
Flux nets de gestion d'actifs et souscriptions nettes de produits de gestion de patrimoine ¹ (en milliards de \$)	(14,9)	(19,6)	+4,7 G
Actif géré total ^{1,3} (en milliards de \$ billions)	1 541	1 465	+5 %
Souscriptions de produits collectifs ¹ (en millions de \$)	535	494	+8 %
Souscriptions de produits individuels ¹ (en millions de \$)	863	753	+15 %
MSC liée aux affaires nouvelles ^{1,4} (en millions de \$)	435	437	(0) %
Solidité financière	T2 2025	T1 2025	Variation
Ratio du TSAV de la FSL inc. ⁵ (%)	151	149	+2 p. p.
Ratio du TSAV de la Sun Life du Canada ^{5, 6} (%)	141	141	-
Ratio de levier financier ¹ (%)	20,4	20,1	+0,3 p. p.
Valeur comptable par action (\$) %	39,57	40,84	(3,1) %

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2025. Notes 2 à 8 : voir la diapositive 23.

Points saillants des résultats

Résultats maintenus grâce à la diversification des activités :

- **Gestion d'actifs et de patrimoine** : résultats stables d'un exercice à l'autre, car la hausse du bénéfice tiré des honoraires de Gestion SLC et des produits tirés des d'honoraires en Asie a été contrebalancée par la baisse des produits tirés des d'honoraires à la MFS et les produits découlant des écarts au Canada.
- **Santé et protection collective** : hausse de 7 % d'un exercice à l'autre grâce à l'amélioration des résultats pour les garanties de frais dentaires aux É.-U. et aux résultats favorables au chapitre de la mortalité au Canada.
- **Protection individuelle²** : baisse de 10 % d'un exercice à l'autre en raison des résultats défavorables au chapitre de la mortalité au Canada et aux É.-U.
- **Charges de l'Organisation internationale et autres²** : baisse de la perte nette découlant principalement du calendrier des dépenses d'investissement stratégique et de la diminution de la rémunération incitative.

Actif géré total^{1,3} en hausse de 5 % d'un exercice à l'autre en raison de l'appréciation des marchés, qui a été partiellement contrebalancée par les sorties nettes.

Total des souscriptions d'assurance en hausse de 12 % d'un exercice à l'autre

- Hausse de 15 % des souscriptions de produits individuels, attribuable à une augmentation des souscriptions accrues à Hong Kong, en Indonésie et en Inde, qui a été partiellement contrebalancée par une baisse des souscriptions dans le réseau de tiers au Canada.
- Augmentation de 8 % des souscriptions de produits collectifs grâce aux contrats importants au Canada et à une hausse des souscriptions de garanties de frais dentaires aux É.-U., qui ont été partiellement contrebalancés par un recul des souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes aux É.-U.
- Hausse de 9 % du total de la MSC d'un exercice à l'autre grâce à une forte croissance interne de la MSC.

MSC liée aux affaires nouvelles stable d'un exercice à l'autre : souscriptions et marges bénéficiaires solides à Hong Kong, contrebalancées par la vente d'un contrat important au Canada à l'exercice précédent.

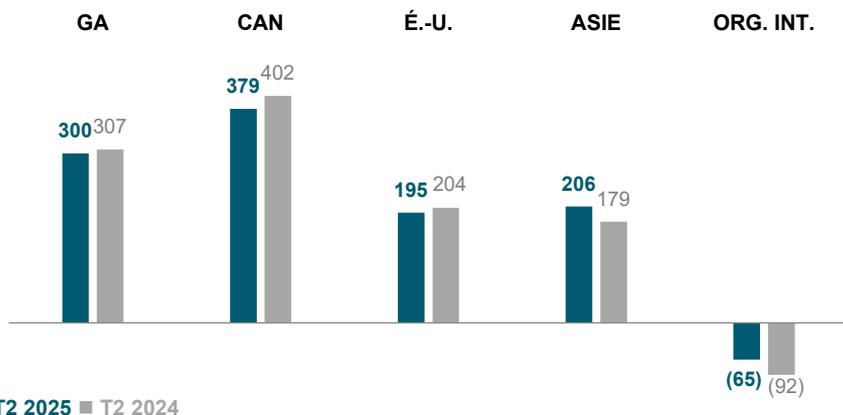
Position solide sur le plan du capital

- Génération de capital interne^{1,7} : 673 M\$
- Ratio du TSAV de 151 % : hausse de 2 p. p. en raison d'une forte génération interne de capital qui a été partiellement contrebalancée par les rachats d'actions.
- Faible ratio de levier financier de 20,4 % ; liquidités de 1,1 G\$ dans la société de portefeuille^{1,8}.

Résultats du T2 2025

Bénéfice net sous-jacent¹ (en millions de \$)

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net sous-jacent de **9 M\$**²



Croissance d'un exercice à l'autre

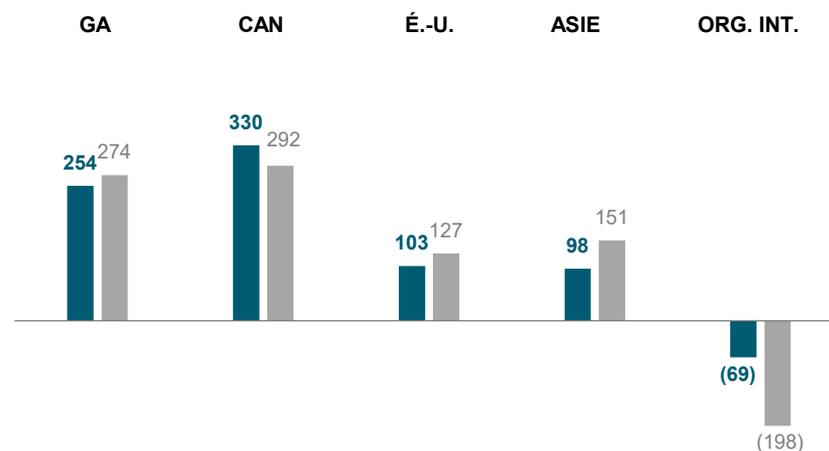
(2) % (6) % (4) % +15 %

Croissance d'un exercice à l'autre – taux de change constant²

(3) % (6) % (5) % +13 %

Bénéfice net déclaré (en millions de dollars)

L'incidence du change a donné lieu à une augmentation du bénéfice net déclaré de **7 M\$**²



(7) % +13 % (19) % (35) %

(8) % +13 % (20) % (37) %

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2025.

² Les variations du pourcentage sont exprimées à un taux de change constant, qui exclut l'incidence du change.

MFS : Leader mondial dans les catégories d'actifs publics

Résultats du secteur d'activité (\$ US)

Rentabilité	T2 2025	T2 2024	Variation
Bénéfice net sous-jacent ¹ (en millions de \$)	184	194	(5) %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	183	194	(6) %
Marge d'exploitation nette avant impôt ^{1, 2} (%)	35,1	36,5	(1,4) p. p.
Total (en millions de \$)	801	811	(1) %
Charges (en millions de \$)	558	555	+1 %

Croissance	T2 2025	T2 2024	Variation
Flux nets totaux ¹ (en milliards de \$)	(14,3)	(14,8)	+0,5 G
Flux nets – Client institutionnels ¹ (en milliards de \$)	(8,4)	(9,2)	+0,8 G
Flux nets – particuliers ¹ (en milliards de \$)	(5,9)	(5,6)	(0,3) G
Actif géré total ¹ (en milliards de \$)	635	618	+3 %
Actif géré – Clients institutionnels ¹ (en milliards de \$)	188	198	(5) %
Actif géré – particuliers ¹ (en milliards de \$)	447	420	+7 %
Actif net moyen ¹ (en milliards de \$)	607	620	(2) %

Points saillants du trimestre (\$ US)

- Baisse de 5 % du bénéfice net sous-jacent d'un exercice à l'autre – reflète la réduction des produits tirés des honoraires découlant de la diminution de l'actif net moyen liée à la volatilité des marchés et aux rachats, et le recul des produits nets tirés des placements.
- Baisse de 6 % du bénéfice net déclaré d'un exercice à l'autre en raison de la diminution du bénéfice net sous-jacent.
- Marge d'exploitation nette avant impôt de 35,1 %, en baisse de 36,5 % d'un exercice à l'autre en raison d'un recul des produits tirés des honoraires et des produits nets tirés des placements.
- Actif géré total de 635 G\$ – hausse de 3 % d'un exercice à l'autre en raison de l'appréciation des marchés, qui a été partiellement contrebalancée par les sorties nettes.
- Flux nets de (8,4) G\$ pour la clientèle institutionnelle, principalement attribuable aux activités de rééquilibrage des Clients.
- Flux nets liés aux particuliers de (5,9) G\$ reflétant une préférence persistante pour les placements à taux sans risque en raison de l'incertitude touchant les marchés des actions.
- Rendement à long terme des fonds offerts aux particuliers toujours solide : sur 10 ans, 90 % de l'actif s'inscrivant dans ces fonds se classaient dans la moitié supérieure de leurs catégories Morningstar.

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2025.

² La marge d'exploitation brute avant impôt était de 31,7 % au deuxième trimestre de 2025 et de 32,7 % au deuxième trimestre de 2024.

Gestion SLC : Plateforme de premier ordre en expansion pour les actifs alternatifs

Résultats du secteur d'activité

Rentabilité	T2 2025	T2 2024	Variation
Bénéfice tiré des honoraires ¹ (en millions de \$)	89	65	+37 %
Marge avant impôt sur le bénéfice tiré des honoraires ^{1, 2} (%)	25,9	24,0	+1,9 p. p.
Marge d'exploitation nette avant impôt ^{1, 2} (%)	26,4	21,6	+4,8 p. p.
Bénéfice net sous-jacent ¹ (en millions de \$)	45	42	+7 %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	0	9	(100) %

Croissance	T2 2025	T2 2024	Variation
Actif géré total ^{1, 3} (en milliards de \$)	250	227	+10 %
Flux nets totaux provenant de l'actif géré ¹ (en milliards de \$)	4,1	(0,7)	+4,8 G
Actif administré ¹ (en milliards de \$)	16,0	11,5	+38 %
Actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires ¹ (en milliards de \$)	194	178	+9 %
Flux nets provenant de l'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires ¹ (en milliards de \$)	4,4	1,1	+3,3 G
Actif géré ne générant pas encore d'honoraires ¹ (en milliards de \$)	27,5	20,6	+33 %
Mobilisation de capitaux ¹ (en milliards de \$)	6,0	3,0	+3,0 G
Déploiement ¹ (en milliards de \$)	6,0	6,0	-

Points saillants du trimestre

- Augmentation de 7 % du bénéfice net sous-jacent d'un exercice à l'autre, en raison d'une hausse du bénéfice tiré des honoraires qui a été partiellement contrebalancée par une baisse des produits nets tirés des placements en capitaux de lancement et des honoraires de rattrapage.
- Hausse de 37 % du bénéfice tiré des honoraires d'un exercice à l'autre en raison de la forte mobilisation de capitaux et d'une diminution des charges.
- Marge sur le bénéfice tiré des honoraires et marge d'exploitation nette en hausse par rapport à l'exercice précédent grâce à l'accroissement de la marge à BGO.
- Baisse de 9 M\$ du bénéfice net déclaré d'un exercice à l'autre en raison de l'incidence des marchés.
- Augmentation de 9 % de l'actif géré lié au bénéfice tiré des honoraires d'un exercice à l'autre grâce à la croissance du secteur immobilier en Asie et à un important mandat de placements à revenu fixe.
- Mobilisation de capitaux s'élevant à 6,0 G\$ grâce à la forte activité à BGO, à Gestion SLC et à Crescent Capital.
- Fort déploiement de 6,0 G\$ soutenu par Titres à revenu fixe SLC, Crescent et BGO.

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2025. Notes 2 et 3 : voir la diapositive 23.

Canada : Leader en santé, en gestion de patrimoine et en assurance

Résultats du secteur d'activité

Rentabilité	T2 2025	T2 2024	Variation
Gestion d'actifs et de patrimoine (en millions de \$)	125	130	(4) %
Santé et protection collective (en millions de \$)	153	152	+1 %
Protection individuelle (en millions de \$)	101	120	(16) %
Bénéfice net sous-jacent ¹ (en millions de \$)	379	402	(6) %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	330	292	+13 %
RCP sous-jacent ¹ (%)	25,9	25,0	+0,9 p. p.
RCP déclaré ¹ (%)	22,5	18,1	+4,4 p. p.

Croissance	T2 2025	T2 2024	Variation
Flux nets de gestion d'actifs et souscriptions nettes de produits de gestion de patrimoine ^{1,2} (en millions de \$)	308	1 017	(709) M
Actif géré – gestion d'actifs et de patrimoine ^{1,2,3} (en milliards de \$)	203	181	+12 %
Souscriptions – santé et protection collective ¹ (en millions de \$)	201	143	+41 %
Primes nettes – santé et protection collective ¹ (en millions de \$)	1 882	1 755	+7 %
Produits tirés des honoraires – santé et protection collective (en millions de \$)	134	126	+6 %
Souscriptions – protection individuelle ¹ (en millions de \$)	136	167	(19) %

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2025.. Notes 2 et 3 : voir la diapositive 23.

Points saillants du trimestre

- Baisse de 6 % du bénéfice net sous-jacent d'un exercice à l'autre, la forte croissance des affaires ayant été plus que contrebalancée par les moins bons résultats des placements et des résultats défavorables au chapitre de l'assurance.
- Gestion d'actifs et de patrimoine** : baisse de 4 % d'un exercice à l'autre en raison d'une diminution des produits liés aux écarts reflétant un rendement légèrement inférieur sur les contrats de placement.
 - Hausse de 12 % de l'actif géré pour la gestion d'actifs et de patrimoine grâce à l'appréciation des marchés et aux entrées nettes.
 - Baisse de 13 % des flux bruts de gestion d'actifs et des souscriptions de produits de gestion de patrimoine d'un exercice à l'autre, en raison d'une diminution des souscriptions de régimes à prestations déterminées qui a été partiellement contrebalancée par les souscriptions accrues de régimes à cotisations déterminées aux RCR.
- Santé et protection collective** : hausse de 1 % d'un exercice à l'autre, découlant de résultats favorables au chapitre de la mortalité et d'une croissance des affaires qui ont été partiellement contrebalancés par des résultats moins favorables au chapitre de la morbidité.
 - Hausse de 41 % des souscriptions de produits collectifs d'un exercice à l'autre grâce à une hausse des ventes de contrats importants.
- Protection individuelle** : Baisse de 16 % d'un exercice à l'autre en raison de résultats défavorables au chapitre de la morbidité.
 - Baisse de 19 % des souscriptions de produits individuels en raison d'une diminution des souscriptions dans le réseau de tiers.
- Hausse de 13 % du bénéfice net déclaré d'un exercice à l'autre grâce aux résultats favorables au chapitre des actions et à l'incidence des taux d'intérêt, qui ont été partiellement contrebalancés par d'autres incidences des marchés et une baisse du bénéfice net sous-jacent.

États-Unis : Leader en santé et en garanties collectives

Résultats du secteur d'activité (\$ US)

Rentabilité	T2 2025	T2 2024	Variation
Santé et protection collective (en millions de \$)	123	112	+10 %
Protection individuelle (en millions de \$)	20	37	(46) %
Bénéfice net sous-jacent ¹ (en millions de \$)	143	149	(4) %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	74	91	(19) %
RCP sous-jacent ¹ (%)	11,7	12,9	(1,2) p. p.
RCP déclaré ¹ (%)	6,1	7,9	(1,8) p. p.

Croissance	T2 2025	T2 2024	Variation
Souscriptions d'assurance collective ¹ (en millions de \$)	54	50	+8 %
Souscriptions d'assurance-maladie en excédent de pertes ¹ (en millions de \$)	121	172	(30) %
Souscriptions de garanties Frais dentaires ¹ (en millions de \$)	51	21	+143 %
Primes nettes ¹ – GC et garanties Frais dentaires (en millions de \$)	2 049	1 907	+7 %
Produits tirés des honoraires – GC et garanties Frais dentaires (en millions de \$)	93	84	+11 %

Points saillants du trimestre (\$ US)

- Baisse de 4 % du bénéfice net sous-jacent d'un exercice à l'autre.
- Santé et protection collective** : hausse de 10 % d'un exercice à l'autre, attribuable à une croissance des affaires qui a été partiellement contrebalancée par des résultats défavorables.
 - Résultat record pour les assurances collectives grâce à une croissance des activités et à des marges solides.
 - Résultats défavorables au chapitre de la morbidité pour les garanties de frais dentaires et les régimes d'assurance en excédent de pertes et au chapitre des charges.
 - Hausse de 7 % des primes nettes d'un exercice à l'autre, en raison d'une croissance du côté de Medicaid et des garanties de frais dentaires, des fortes souscriptions enregistrées à l'exercice précédent ainsi que de l'augmentation des prix pour l'assurance-maladie en excédent de pertes.
 - Baisse de 7 % des souscriptions d'un exercice à l'autre reflétant la discipline de fixation des prix dans le marché concurrentiel de l'assurance-maladie en excédent de pertes, partiellement contrebalancée par de fortes souscriptions de garanties de frais dentaires.
- Le bénéfice net sous-jacent pour les garanties de frais dentaires devrait être inférieur à 100 M\$ US en 2025²** en raison de l'incertitude quant au financement de Medicaid, qui occasionne une retarification plus lente que prévu, et de l'augmentation de la sévérité et de la fréquence des règlements associés à Medicaid.
- Protection individuelle** : baisse de 46 % par rapport à l'exercice précédent en raison des résultats défavorables au chapitre de la mortalité et du crédit.
- Baisse de 19 % du bénéfice net déclaré d'un exercice à l'autre, attribuable à une baisse de la valeur d'une immobilisation incorporelle liée aux garanties de frais dentaires et à une diminution du bénéfice net sous-jacent, qui ont été partiellement contrebalancées par l'amélioration des résultats liés aux placements immobiliers et l'incidence positive des taux d'intérêt.

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2025.

² Cet énoncé constitue un énoncé prospectif au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Pour en savoir plus, se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque » à la diapositive 22.

Asie : Leader régional axé sur les marchés en croissance rapide

Résultats du secteur d'activité

Rentabilité	T2 2025	T2 2024	Variation	TCC ^{1,2}
Protection individuelle ^{3,4} (en millions de \$)	176	161	+9 %	+7 %
Gestion d'actifs et de patrimoine (en millions de dollars)	30	18	+67 %	+67 %
Bénéfice net sous-jacent ¹ (en millions de \$)	206	179	+15 %	+13 %
Bénéfice net déclaré (en millions de \$)	98	151	(35) %	(37) %
RCP sous-jacent ¹ (%)	15,2	13,2	+2,0 p. p.	s. o.
RCP déclaré ¹ (%)	7,2	11,1	(3,9) p. p.	s. o.

Croissance	T2 2025	T2 2024	Variation	TCC ^{1,2}
Flux nets de gestion d'actifs et souscriptions nettes de produits de gestion de patrimoine ¹ (en millions de dollars)	481	340	+141 M	+141 M
Actif géré – gestion d'actifs et de patrimoine ¹ (en milliards de dollars)	44	38	+16 %	+18 %
Souscriptions de produits individuels ¹ (en millions de dollars)	727	586	+24 %	+22 %
Produits totaux pondérés tirés des primes ¹ (en millions de dollars)	2 263	1 776	+27 %	+26 %
MSC liée aux affaires nouvelles ^{1,5} (en millions de dollars)	299	220	+36 %	+34 %

Points saillants du trimestre (taux de change constant^{1,2} [%] – TCC)

- Bénéfice net sous-jacent record de 206 M\$, en hausse de 13 % d'un exercice à l'autre.
- Hausse du total de la MSC d'un exercice à l'autre grâce à la forte croissance interne de la MSC.
- MSC liée aux affaires nouvelles de 299 M\$, en hausse de 34 % d'un exercice à l'autre grâce aux souscriptions et aux marges bénéficiaires solides à Hong Kong.
- **Protection individuelle^{3,4}** : hausse de 7 % d'un exercice à l'autre, en raison de la croissance des affaires et de l'apport accru des placements qui ont été partiellement contrebalancés par une augmentation des charges liées aux investissements.
 - Hausse de 22 % des souscriptions de produits individuels d'un exercice à l'autre grâce aux souscriptions accrues à Hong Kong, en Indonésie et en Inde.
- **Gestion d'actifs et de patrimoine** : hausse de 67 % d'un exercice à l'autre grâce à une augmentation des produits tirés des honoraires découlant de la croissance de l'actif géré.
- Baisse du bénéfice net déclaré d'un exercice à l'autre reflétant l'incidence défavorable des marchés, partiellement contrebalancée par l'augmentation du bénéfice net sous-jacent et des conséquences d'un ajustement au titre du taux d'imposition global minimal prévu par les règles du Pilier Deux à l'exercice précédent⁶.

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2025. Notes 2 à 6 : voir la diapositive 23.



Annexe

É.-U. : Le point sur les perspectives pour les garanties de soins dentaires¹

Perspectives

En 2025, le bénéfice net sous-jacent² pour les garanties de soins dentaires devrait être inférieur à 100 M\$ US :

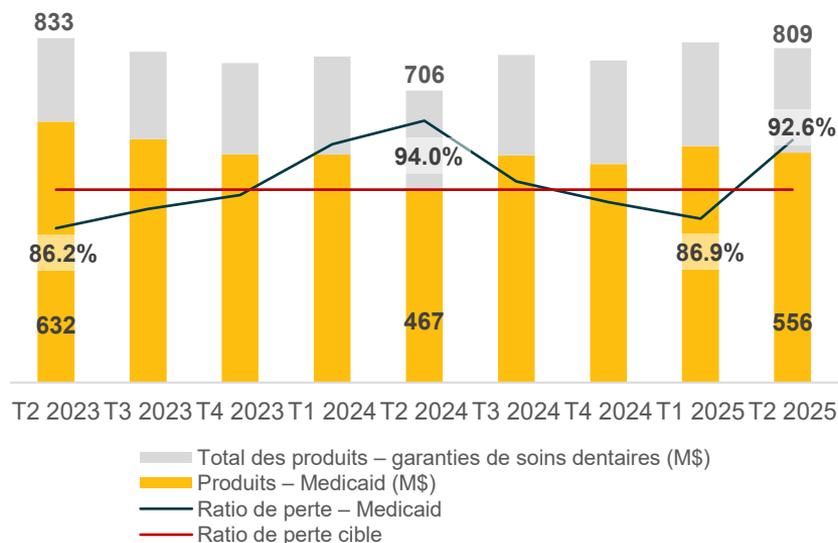
- L'incertitude entourant le financement de Medicaid a entraîné une retarification plus lente que prévu auprès des régimes de frais médicaux et des administrateurs de Medicaid dans les différents États.
- Hausse de la sévérité et de la fréquence des règlements associés à Medicaid.

Nous demeurons optimistes en ce qui concerne les perspectives à long terme des garanties de soins dentaires et maintenons notre cible à plus de 12 % pour le bénéfice net sous-jacent de la Sun Life É.-U.

On s'attend à ce qu'**au moins le tiers** de la croissance globale des bénéfécies aux É.-U. vienne des garanties de frais dentaires :

- Croissance des régimes de frais dentaires commerciaux par le biais de souscriptions indépendantes ou groupées grâce à notre solide offre en matière de garanties collectives.
- Amélioration de la marge bénéficiaire par le biais de mesures de la direction et de la révision continue des prix du régime Medicaid au fil du temps.

Produits liés aux garanties de soins dentaires et ratios de perte pour Medicaid^{2,3}



¹ Cette diapositive contient des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables. Pour en savoir plus, se reporter aux rubriques « Énoncés prospectifs » et « Facteurs de risque » à la diapositive 22.

² Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2025.

³ Les ratios de perte représentent le montant des règlements de frais dentaires divisés par le montant des primes.

Composantes du bénéfice¹

Composantes du bénéfice net sous-jacent en millions de dollars, avant impôt	T2 2025	T1 2025	T2 2024
Dégagement de l'ajustement au titre du risque	107	109	104
Marge sur services contractuels comptabilisée pour services fournis	252	243	226
Bénéfice prévu au titre des activités d'assurance (collective) à court terme	438	445	419
Bénéfice prévu au titre des activités d'assurance	797	797	749
Incidence des nouvelles affaires d'assurance	(12)	(10)	(13)
Profits (pertes) liés aux résultats ²	(25)	50	11
Résultat net total des activités d'assurance – sous-jacent	760	837	747
Bénéfices liés aux placements attendus	263	252	243
Résultats enregistrés au chapitre du crédit	(32)	(28)	(14)
Bénéfice relatif au surplus	148	128	159
Coentreprises et autres	67	70	61
Résultat net total des activités de placement – sous-jacent	446	422	449
Autres produits tirés des honoraires ²	102	80	84
Autres charges ^{2, 3}	(440)	(494)	(451)
Gestion d'actifs – sous-jacent	416	483	417
Bénéfice avant impôt – sous-jacent	1 284	1 328	1 246
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(237)	(248)	(215)
Dividendes, distributions, participation ne donnant pas le contrôle ⁴	(32)	(35)	(31)
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) attribuable aux actionnaires ordinaires	1 015	1 045	1 000

Ajustements non sous-jacents – bénéfice net en millions de dollars, après impôt	T2 2025	T1 2025	T2 2024
Bénéfice net sous-jacent (perte nette sous-jacente) – actionnaires ordinaires	1 015	1 045	1 000
Incidence des marchés	(166)	(22)	(153)
Modifications des hypothèses et mesures de la direction	3	(4)	16
Participation de la direction dans des actions de la MFS	(1)	5	-
Acquisitions, intégrations et restructurations ⁵	(38)	(54)	(164)
Amortissement des immobilisations incorporelles ^{6,7}	(97)	(39)	(38)
Autre ⁵	-	(3)	(15)
Bénéfice net déclaré (perte nette déclarée) – actionnaires ordinaires	716	928	646

Incidence des marchés : Reflète les résultats défavorables au chapitre des taux d'intérêt et de l'immobilier. Les résultats enregistrés au chapitre des taux d'intérêt prennent en compte d'autres incidences des marchés en Asie et au Canada.

Acquisitions, intégrations et restructurations : Comprend les passifs liés aux acquisitions de Gestion SLC ainsi que les coûts d'acquisition, d'intégration et de restructuration liés à DentaQuest.

Amortissement des immobilisations incorporelles : Comprend une perte de valeur de 61 millions de dollars relative à une immobilisation incorporelle au titre d'une relation avec un Client qui découle de la résiliation anticipée d'un contrat collectif de garanties de frais dentaires aux États-Unis.

¹ Les composantes du bénéfice sont une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Voir la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2025. Se reporter à la rubrique « Mode de présentation » dans le dossier de renseignements financiers supplémentaires pour la période close le 30 juin 2025 pour plus d'information sur certains montants présentés sur une base nette, comparativement à une base brute dans les états financiers consolidés.

Notes 2 à 7 : voir la diapositive 24.

Gains/(pertes) actuariels – composante des bénéfiques¹ – précisions

en millions de dollars	Avant impôt			Après impôt		
	T2 2025	T1 2025	T2 2024	T2 2025	T1 2025	T2 2024
Incidence nette des marchés des actions	3	(63)	(12)	-	(48)	(8)
Incidence nette des taux d'intérêt	(103)	76	(42)	(94)	57	(52)
Incidence des variations de la juste valeur des immeubles de placement	(87)	(41)	(115)	(72)	(31)	(93)
Incidence des marchés	(187)	(28)	(169)	(166)	(22)	(153)
Mortalité	35	8	45	29	5	35
Morbidité	(28)	25	(4)	(22)	19	(11)
Comportement des titulaires de contrat	(8)	(3)	(12)	(7)	(2)	(12)
Charges	(45)	(32)	(25)	(37)	(26)	(23)
Autres résultats au chapitre de l'assurance	21	52	7	17	39	4
Profits (pertes) liés aux résultats découlant des activités d'assurance	(25)	50	11	(20)	35	(7)
Résultats enregistrés au chapitre du crédit (placements)	(32)	(28)	(14)	(26)	(20)	(10)
Autres résultats au chapitre des placements	8	15	9	5	12	7

¹ Ces éléments constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2025.

Analyse de la variation de la marge sur services contractuels¹

en millions de dollars, avant impôt	T2 2025	T1 2025	T2 2024
Marge sur services contractuels (MSC) au début de la période	13 619	13 366	12 141
Incidence des nouvelles affaires d'assurance ²	435	406	437
Fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés ^{3, 4}	185	191	166
Profits (pertes) liés aux résultats découlant des activités d'assurance ⁴	(30)	20	(21)
MSC comptabilisée à l'égard des services rendus	(313)	(303)	(272)
Variation interne de la MSC³	277	314	310
Incidence des marchés et autres ⁴	184	(74)	45
Incidence de la variation des hypothèses ⁴	(14)	(6)	7
Incidence du change	(391)	19	9
Cession	-	-	-
Variation totale de la MSC	56	253	371
MSC à la fin de la période	13 675	13 619	12 512

Points saillants de la marge sur services contractuels

- **Total de la MSC** : 13,7 G\$ au deuxième trimestre de 2025, en hausse de **9 % d'un exercice à l'autre** en grande partie en raison de la croissance interne de la MSC.
- **MSC liée aux affaires nouvelles** : 435 M\$, ce qui est comparable au résultat de l'exercice précédent, car les souscriptions et marges bénéficiaires élevées à Hong Kong ont été contrebalancées par la vente d'un contrat important à l'exercice précédent au Canada.
- **MSC comptabilisée à l'égard des services rendus** : Représente **9,7 %** du total de la MSC dans les douze derniers mois.

¹ L'analyse de la variation de la marge sur services contractuels porte à la fois sur les contrats avec participation et sans participation.

² Incidence des nouvelles affaires d'assurance sur la MSC, également appelée la « MSC liée aux affaires nouvelles ». La MSC liée aux affaires nouvelles représente la croissance des activités de souscriptions au cours de la période, y compris les souscriptions de produits de protection individuelle (excluant celles enregistrées par les coentreprises), de régimes à prestations déterminées, de fonds distincts et de produits de gestion de patrimoine au Canada.

³ Les fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés reflètent principalement i) les rendements prévus des actifs soutenant les contrats évalués au moyen de la méthode fondée sur les honoraires variables (MHV) et ii) la hausse des taux arrêtés moyens au fil du temps sur les affaires en vigueur et les affaires nouvelles ajoutées à des taux plus élevés. Les taux arrêtés s'entendent de la structure d'échéance liée aux taux d'actualisation arrêtés, établie au moment où le contrat d'assurance a été vendu ou au moment de la transition à la norme IFRS 17. Les contrats évalués au moyen de la MHV comprennent l'assurance-vie avec participation, les fonds distincts et l'assurance-vie universelle à capital variable.

⁴ Certaines mesures de l'analyse de la variation de la MSC sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans l'annexe de la présentation et dans notre rapport de gestion du T2 2025.

Bénéfice relatif au surplus – renseignements complémentaires

Bénéfice relatif au surplus – renseignements complémentaires

en millions de dollars, avant impôt	T2 2025	T1 2025	T2 2024
Produits tirés des placements de base	146	133	163
Profits (pertes) réalisés sur placements	(4)	(2)	9
Autres ¹	6	(3)	(13)
Bénéfice relatif au surplus	148	128	159
Intérêt sur la dette	(74)	(72)	(77)
Bénéfice relatif au surplus net du coût afférent à la dette	74	56	82

Points saillants du bénéfice relatif au surplus

- **Produits tirés des placements de base** : En hausse d'un trimestre à l'autre grâce aux gains réalisés sur le marché du crédit privé; en baisse d'un exercice à l'autre en raison d'une diminution de l'actif excédentaire et des rendements.

¹ Comprend des différences dans le moment à l'égard des dérivés, de la monnaie et d'autres éléments.

Résultats au chapitre du crédit – renseignements complémentaires

Résultats au chapitre du crédit – renseignements complémentaires

en millions de dollars, avant impôt	T2 2025	T1 2025	T2 2024
Notations/Pertes de valeur nettes ¹	(31)	(21)	(15)
Perte de crédit attendue ²	(1)	(7)	1
Résultats au chapitre du crédit	(32)	(28)	(14)
Reprise du crédit – bénéfices liés aux placements attendus ³	37	37	35
Résultats nets au chapitre du crédit	5	9	21

Points saillants des résultats au chapitre du crédit

- **Notations/Pertes de valeur nettes** : Reflète un petit nombre de pertes de valeur et des changements de notation défavorables.

¹ Actifs à la juste valeur par le biais du résultat net.

² Actifs à la juste valeur par le biais d'autres éléments du résultat global et du coût amorti.

³ Les rajustements du risque liés à la reprise du crédit sont indiqués à la ligne « Bénéfices liés aux placements attendus » de la diapositive « Composantes du bénéfice ».

Utilisation de mesures financières non conformes aux normes IFRS

Nous présentons certaines informations financières en ayant recours à des mesures financières non conformes aux normes IFRS, étant donné que nous estimons que ces mesures fournissent des informations pouvant aider les investisseurs à comprendre notre rendement et à comparer nos résultats trimestriels et annuels d'une période à l'autre. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne font pas l'objet d'une définition normalisée et peuvent ne pas être comparables à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Pour certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS, il n'y a aucun montant calculé selon les normes IFRS qui soit directement comparable. Ces mesures financières non conformes aux normes IFRS ne doivent pas être considérées de manière isolée ou comme une solution de rechange aux mesures de performance financière établies conformément aux normes IFRS. Des renseignements supplémentaires concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS, ainsi que des rapprochements avec les mesures conformes aux normes IFRS les plus proches, le cas échéant, sont disponibles à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS », de notre rapport de gestion du T2 2025 et dans les dossiers de renseignements financiers supplémentaires disponibles à la section « Investisseurs – Résultats et rapports financiers » à l'adresse www.sunlife.com.

Mesures financières non conformes aux IFRS

Le bénéfice net sous-jacent est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui aide à comprendre le rendement des activités de la Sun Life en apportant certains ajustements au bénéfice calculé en vertu des IFRS. Le bénéfice net sous-jacent, de même que le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires (le bénéfice net déclaré), servent de base à la planification de la gestion et constituent également une mesure clé de nos programmes de rémunération incitative du personnel. Cette mesure reflète le point de vue de la direction à l'égard du rendement sous-jacent des activités de la Compagnie et du potentiel de bénéfice à long terme. Par exemple, en raison de la nature à plus long terme de nos activités d'assurance individuelle, les fluctuations du marché liées aux taux d'intérêt, aux marchés des actions et aux immeubles de placement peuvent avoir une incidence importante sur le bénéfice net déclaré de la période de présentation de l'information financière. Toutefois, ces incidences ne se matérialisent pas nécessairement, et elles pourraient ne jamais se matérialiser si les marchés fluctuent dans la direction opposée au cours de périodes ultérieures ou, dans le cas des taux d'intérêt, si le placement à revenu fixe connexe est détenu jusqu'à son échéance.

Le bénéfice net sous-jacent élimine l'incidence des éléments suivants du bénéfice net déclaré :

- i. l'incidence des marchés reflétant l'écart après impôt entre les fluctuations réelles et les fluctuations prévues du marché;
- ii. les modifications des hypothèses et mesures de la direction, qui tiennent compte de l'incidence des modifications des méthodes et hypothèses, ainsi que des mesures de la direction à l'égard des contrats d'assurance et de réassurance;
- iii. d'autres ajustements (actions de la MFS détenues par la direction, acquisitions, intégrations et restructurations, amortissement des immobilisations incorporelles, autres éléments).

Des renseignements supplémentaires sur ces ajustements sont fournis à la rubrique N, « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » de notre rapport de gestion du T2 2025.

Tous les facteurs dont il est question dans le présent document et qui ont une incidence sur notre bénéfice net sous-jacent s'appliquent également au bénéfice net déclaré. Dans le présent document, tous les montants présentés au titre du bénéfice par action tiennent compte de la dilution, sauf indication contraire. Le bénéfice par action sous-jacent exclut l'incidence dilutive des instruments convertibles.

Les autres mesures financières non conformes aux normes IFRS que nous utilisons comprennent la marge après impôt des Garanties collectives aux États-Unis, l'actif administré (à Gestion SLC), l'actif géré, l'actif géré ne générant pas encore d'honoraires, la mobilisation de capitaux, la trésorerie et les autres actifs liquides, les mesures fondées sur l'écart de change, l'analyse de la variation de la MSC (variation interne de la MSC, incidence des affaires nouvelles d'assurance, fluctuations attendues du rendement des actifs et des taux arrêtés, incidence des marchés et autres, profits/pertes liés aux résultats enregistrés au chapitre de l'assurance, incidence des modifications des hypothèses, sensibilité au marché), le déploiement de capitaux, les composantes des bénéfices, le bénéfice relatif à l'excédent, les éléments relatifs aux résultats attribuables au bénéfice net déclaré et au bénéfice net sous-jacent, l'actif géré générant des honoraires, le bénéfice tiré des honoraires et le bénéfice d'exploitation, le ratio de levier financier, l'incidence du change, les sensibilités du marché relatives au TSAV, la génération interne de capital, la marge avant impôt sur le bénéfice tiré des honoraires, la marge d'exploitation nette avant impôt, le rendement des capitaux propres, les ventes et les flux, l'actif géré de tiers, les produits totaux pondérés tirés des primes, le ratio de distribution sous-jacent (dilé) et le taux d'imposition effectif sur le bénéfice net sous-jacent.

Énoncés prospectifs

À l'occasion, la Compagnie présente, verbalement ou par écrit, des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris les règles d'exonération de la Private Securities Litigation Reform Act of 1995 des États-Unis et des lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document comprennent i) les énoncés se rapportant à nos stratégies, nos plans, nos cibles, nos objectifs et nos priorités; ii) les énoncés se rapportant à nos attentes en ce qui concerne les résultats liés aux garanties de frais dentaires aux États-Unis; (iii) les énoncés se rapportant à nos objectifs relatifs à la croissance du bénéfice net sous-jacent de la Sun Life É.-U., (iv) les énoncés se rapportant à nos initiatives de croissance et autres objectifs d'affaires; (v) les énoncés présentés à la rubrique I, « Gestion du risque – Sensibilités au risque de marché – Sensibilités aux taux d'intérêt » du rapport de gestion du T2 2025; (vi) les énoncés de nature prévisionnelle ou dont la réalisation est tributaire, ou qui font mention de conditions ou d'événements futurs; et viii) les énoncés qui renferment des mots ou expressions tels que « atteindre », « viser », « ambition », « prévoir », « aspirer à », « hypothèse », « croire », « pourrait », « estimer », « s'attendre à », « but », « avoir l'intention de », « peut », « objectif », « initiatives », « perspectives », « planifier », « projeter », « chercher à », « devrait », « stratégie », « s'efforcer de », « cibler », « fera », ou d'autres expressions semblables. Entrent dans les énoncés prospectifs les possibilités et hypothèses présentées relativement à nos résultats d'exploitation futurs. Ces énoncés font état de nos attentes, estimations et prévisions actuelles en ce qui concerne les événements futurs, et non de faits passés, et ils pourraient changer.

Les énoncés prospectifs ne constituent pas une garantie des résultats futurs et comportent des risques et des incertitudes dont la portée est difficile à prévoir. Les résultats et la valeur pour l'actionnaire futurs pourraient différer sensiblement de ceux qui sont présentés dans ces énoncés prospectifs en raison, parmi d'autres facteurs, des facteurs traités aux rubriques C, « Rentabilité – 5 – Impôt sur le résultat », F, « Solidité financière » et I, « Gestion du risque » du rapport de gestion du T2 2025 et à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle de la FSL inc. pour la période close le 31 décembre 2024, et des facteurs décrits dans d'autres documents déposés par la FSL inc. auprès des autorités canadiennes et américaines de réglementation des valeurs mobilières, que l'on peut consulter au www.sedarplus.ca et au www.sec.gov, respectivement.

Facteurs de risque

Les facteurs de risque importants qui pourraient faire en sorte que nos hypothèses et nos estimations, ainsi que nos attentes et nos prévisions, soient inexactes et que les résultats ou événements réels diffèrent de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont indiqués ci-dessous. La réalisation de nos énoncés prospectifs dépend essentiellement du rendement de nos activités, qui est assujéti à de nombreux risques. Les facteurs susceptibles d'entraîner un écart significatif entre les résultats réels et les résultats escomptés comprennent notamment : les **risques de marché** – les risques liés au rendement des marchés des actions; à la fluctuation ou à la volatilité des taux d'intérêt, des écarts de crédit et des écarts de swap; aux placements immobiliers; aux fluctuations des taux de change et à l'inflation; les **risques d'assurance** – les risques liés aux résultats enregistrés au chapitre de la mortalité, aux résultats enregistrés au chapitre de la morbidité et à la longévité; aux comportements des titulaires de contrat; à la conception des produits et à la fixation des prix; à l'incidence de dépenses futures plus élevées que prévu; et à la disponibilité, au coût et à l'efficacité de la réassurance; les **risques de crédit** – les risques liés aux émetteurs des titres de notre portefeuille de placements, aux débiteurs, aux titres structurés, aux réassureurs, aux contreparties, à d'autres institutions financières et à d'autres entités; les **risques d'entreprise et risques stratégiques** – les risques liés aux conjonctures économique et géopolitique mondiales; à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies d'entreprise; aux changements se produisant dans les canaux de distribution ou le comportement des Clients, y compris les risques liés aux pratiques commerciales des intermédiaires et des agents; à l'incidence de la concurrence; au rendement de nos placements et des portefeuilles de placements qui sont gérés pour les Clients, tels que les fonds distincts et les fonds communs de placement; aux changements dans les tendances en matière de placement et dans les préférences des Clients en faveur de produits différents des produits ou des stratégies de placement que nous offrons; à l'évolution des environnements juridique et réglementaire, y compris les exigences en matière de capital et les lois fiscales; aux enjeux environnementaux et sociaux, ainsi qu'aux lois et aux règlements connexes; les **risques opérationnels** – les risques liés aux atteintes à la sécurité informatique et à la protection des renseignements personnels et aux défaillances à ces égards, y compris les cyberattaques; à notre capacité d'attirer et de fidéliser des employés; à l'observation des exigences réglementaires et prévues par la loi et aux pratiques commerciales, y compris l'incidence des demandes de renseignements et des enquêtes liées à la réglementation; à la réalisation des fusions, des acquisitions, des investissements stratégiques et des cessions, et aux activités d'intégration qui s'y rattachent; à notre infrastructure de technologies de l'information; aux défaillances des systèmes informatiques et des technologies fonctionnant sur Internet; à la dépendance à l'égard de relations avec des tiers, y compris les contrats d'impartition; à la poursuite des affaires; aux erreurs de modélisation; à la gestion de l'information; les **risques de liquidité** – la possibilité que nous soyons dans l'incapacité de financer la totalité de nos engagements en matière de flux de trésorerie à mesure qu'ils arrivent à échéance; et les **autres risques** – les changements de normes comptables dans les territoires où nous exerçons nos activités; les risques liés à nos activités internationales, y compris nos coentreprises; aux conditions de marché ayant une incidence sur notre situation sur le plan du capital ou sur notre capacité à mobiliser des capitaux; à la révision à la baisse des notations de solidité financière ou de crédit; et aux questions d'ordre fiscal, y compris les estimations faites et le jugement exercé dans le calcul des impôts.

La Compagnie ne s'engage nullement à mettre à jour ni à réviser ses énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements ou de circonstances postérieures à la date du présent document ou par suite d'événements imprévus, à moins que la loi ne l'exige.

Diapositive 4

² Incidence des nouvelles affaires d'assurance sur la MSC, également appelée la « MSC liée aux affaires nouvelles ». La MSC liée aux affaires nouvelles représente la croissance des activités de souscriptions au cours de la période, y compris les souscriptions de produits de protection individuelle (excluant celles enregistrées par les coentreprises), de régimes à prestations déterminées, de fonds distincts et de produits de gestion de patrimoine au Canada.

³ Ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (« TSAV ») de la FSL inc.; nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie établie par le Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF).

⁴ À effet du T1 2025, le type d'activité « Gestion de patrimoine et d'actifs » a été renommé « Gestion d'actifs et de patrimoine ».

⁵ Les montants des périodes précédentes ont été mis à jour.

⁶ Avec prise d'effet au premier trimestre de 2025, les activités liées aux Charges du bureau régional et autres ont été transférées au type d'activité Protection individuelle afin de refléter une amélioration apportée à la communication de l'information financière. Les montants présentés pour les périodes précédentes reflètent la présentation de la période considérée.

⁷ La composition des activités est fondée sur le bénéfice net sous-jacent, excluant les charges de l'Organisation internationale et autres. La catégorie « Gestion d'actifs et de patrimoine » comprend la MFS Investment Management, Gestion SLC, la Gestion de patrimoine de l'Individuelle au Canada, les Régimes collectifs de retraite et la Gestion d'actifs et de patrimoine de la FSL Asie. La catégorie « Santé et protection collective » comprend la Sun Life Santé au Canada, les Garanties collectives aux États-Unis (garanties collectives des employés, et solutions en santé et en gestion des risques) et les garanties Frais dentaires aux États-Unis. La catégorie « Protection individuelle » comprend l'Assurance individuelle au Canada, la Gestion des affaires en vigueur aux États-Unis et la Protection individuelle en Asie.

Diapositive 5

² Les variations du pourcentage sont exprimées à un taux de change constant, qui exclut l'incidence du change. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans notre rapport de gestion du T2 2025.

³ Bowtie est la première société approuvée par l'Insurance Authority de Hong Kong dans le cadre du projet Fast Track.

⁴ Conclu le 15 juillet 2025.

⁵ Bowtie figure au 65^e rang du palmarès 2025 des sociétés de l'Asie-Pacifique affichant la plus forte croissance, publié par le Financial Times.

⁶ Great Place to Work 2025.

Diapositive 7

² À effet du T1 2025, les activités du bureau régional en Asie ont été transférées du type « Charges de l'Organisation internationale et autres » au type « Protection individuelle » pour refléter une amélioration apportée à la communication de l'information financière. Les montants présentés pour les périodes précédentes reflètent la présentation de la période considérée.

³ Les montants présentés pour les périodes précédentes ont été mis à jour.

⁴ La « MSC liée aux affaires nouvelles » représente la croissance des activités de souscriptions au cours de la période, y compris les souscriptions en protection individuelle (excluant celles enregistrées par les coentreprises), de régimes à prestations déterminées, de fonds distincts et de produits de gestion de patrimoine au Canada.

⁵ Ratios du TSAV de la Financière Sun Life inc. et de la Sun Life Canada, compagnie d'assurance-vie. Nos ratios du TSAV sont calculés conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie établie par le Bureau du surintendant des institutions financières (le « BSIF »).

⁶ La Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie est la principale filiale d'assurance-vie active de la FSL inc.

⁷ La génération interne de capital mesure la variation du capital, déduction faite des dividendes, supérieur aux exigences du TSAV, excluant l'incidence des marchés et d'autres éléments non récurrents.

⁸ Trésorerie et autres actifs liquides détenus par la FSL inc. et ses sociétés de portefeuille en propriété exclusive.

Diapositive 10

² En fonction des 12 derniers mois.

³ Le total de l'actif géré, y compris le fonds général, était de 408 milliards de dollars au 30 juin 2025.

Diapositive 11

² Les montants présentés pour les périodes précédentes ont été mis à jour.

³ Actif géré – gestion d'actifs et de patrimoine : comprend l'actif du fonds général, l'actif des fonds distincts ainsi que l'actif géré par des tiers, à l'exception de l'actif s'inscrivant dans des fonds communs de placement de tiers.

Diapositive 13

² Les variations du pourcentage sont exprimées à un taux de change constant, qui exclut l'incidence du change. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS » dans notre rapport de gestion du T2 2025.

³ En ce qui a trait au bénéfice net sous-jacent par type d'activité, les activités d'assurance collective en Asie ont été intégrées aux activités en protection individuelle.

⁴ Avec prise d'effet au premier trimestre de 2025, les activités liées aux Charges du bureau régional et autres ont été transférées au type d'activité Protection individuelle afin de refléter une amélioration apportée à la communication de l'information financière. Les montants présentés pour les périodes précédentes reflètent la présentation de la période considérée.

⁵ La MSC liée aux affaires nouvelles représente la croissance des activités de souscriptions au cours de la période, y compris les souscriptions de produits de protection individuelle (excluant celles enregistrées par les coentreprises).

⁶ Pour plus de renseignements, se reporter à la note 8 de nos états financiers consolidés intermédiaires pour la période close le 30 juin 2025 et à la rubrique D, « Rentabilité », de notre rapport de gestion annuel de 2024.

Diapositive 16

² À effet du T4 2023, les montants présentés pour les périodes précédentes dans les composantes du bénéfice liées aux autres charges – santé, gestion d'actif et de patrimoine au Canada ont été retraités pour améliorer la comparabilité des données au fil du temps et avec celles des autres divisions. D'autres montants apparentés relatifs aux autres produits tirés des honoraires et aux profits (pertes) liés aux résultats ont aussi été retraités en conséquence. De plus, à effet du T3 2023, la définition des autres produits tirés des honoraires pour les affaires aux États-Unis a été revue pour inclure les produits tirés des honoraires (garanties collectives et assurance-santé et solutions de gestion des risques) après déduction des charges correspondantes, aux fins d'alignement avec la présentation des données du secteur de l'assurance dentaire. Nous avons modifié les montants des périodes précédentes pour tenir compte de ce changement.

³ Autres charges : exclut les Autres ajustements non sous-jacents, y compris la Participation de la direction dans les actions de la MFS, les Acquisitions, intégrations et restructurations et l'Amortissement des immobilisations incorporelles. Certains Autres ajustements – autres peuvent aussi être exclus des Autres charges.

⁴ Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres; et participations ne donnant pas le contrôle (Dividendes, distributions, participation ne donnant pas le contrôle).

⁵ Pour plus d'information, voir les notes à la page ii, Ajustements – Acquisitions, intégrations et restructurations et Ajustements – Autres événements dans le dossier de renseignements financiers supplémentaires pour la période close le 30 juin 2025.

⁶ Les montants du T4 2024 comprennent une perte de valeur de 186 millions de dollars à l'égard d'une immobilisation incorporelle liée à la bancassurance au Vietnam reflétant des mises à jour découlant de changements liés à des facteurs réglementaires et macroéconomiques.

⁷ Les montants du T2 2025 comprennent une perte de valeur de 61 millions de dollars relative à une immobilisation incorporelle au titre d'une relation avec un Client, qui découle de la résiliation anticipée d'un contrat collectif de garanties de frais dentaires aux États-Unis.